Image not found or type unknown

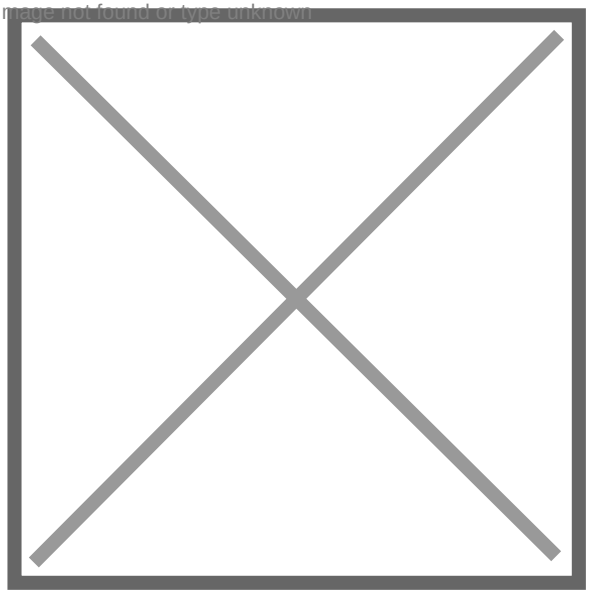

pv de reprise des lieux et état des lieux

Par **oihana KINKA**, le **21/08/2019** à **14:08**

bonjour

j ai été expulsé de mon logement après une petite dette ou je n ai pas su faire valoir mes droits . j ai quitté le logement de mon plein gré avant l expulsion et suis allée remettre les clés à l huissier qui n a pas voulu faire d état des lieux . ma dette a été payée mais maintenant l agence me réclame 1800 euros pour des travaux totalement injustifiés dans un logement insalubre . il se réfèrent au pv de reprise des lieux de l huissier . est ce que c est légal ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés